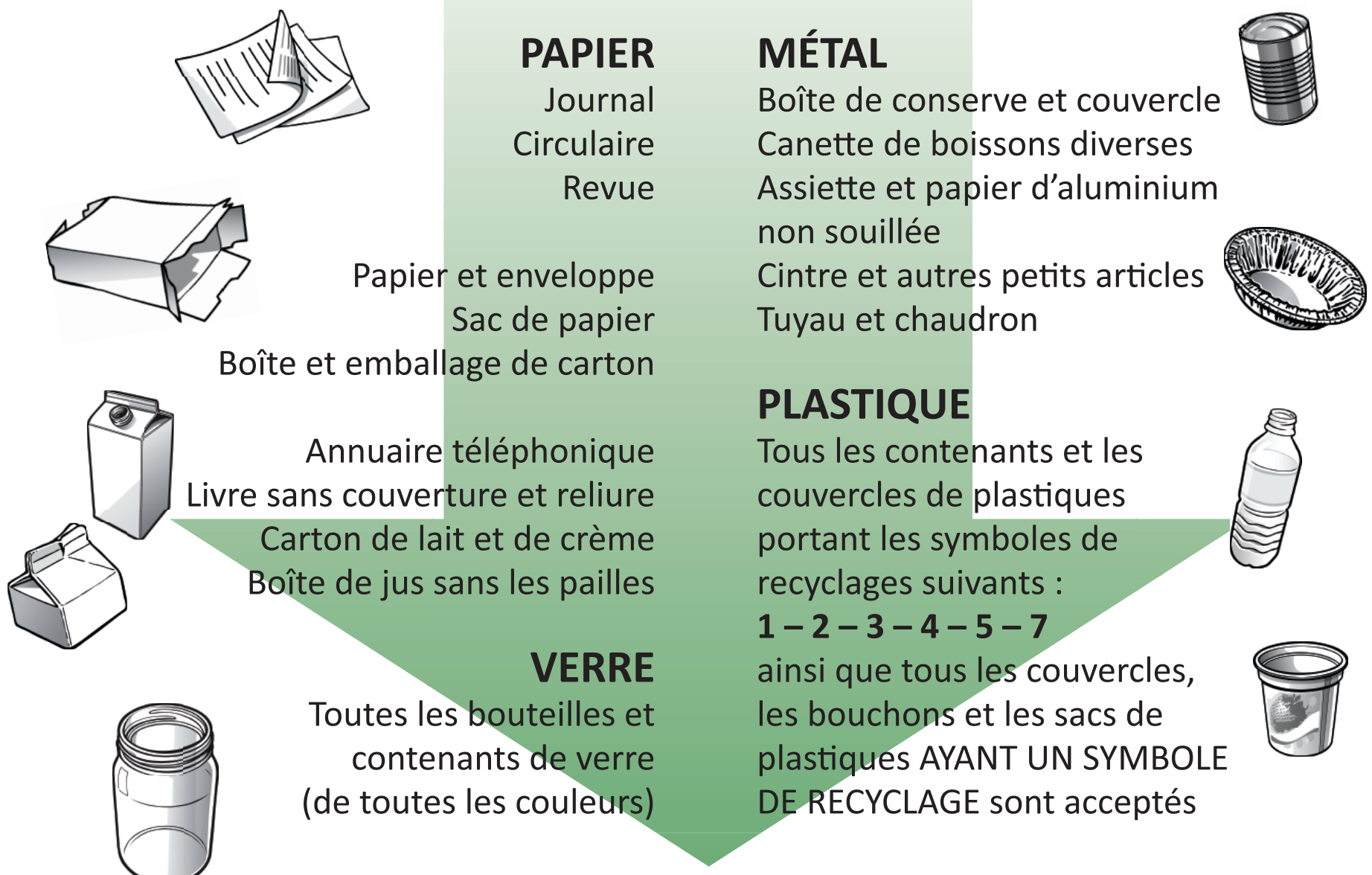


COLLECTE DE MATIÈRES RECYCLABLES

Les matières pouvant être placées dans le bac vert



ARRÊT

VOUS NE POUVEZ PAS METTRE LES ITEMS SUIVANTS DANS LE BAC VERT

Cartons et papiers souillés et cirés
Papiers plastifiés et métalliques
Vitre (fenêtre) et verre
Toiles de piscine, tapis
Papiers peints et autocollants
Vaisselles et céramiques
Poterie et pyrex

Emballage de barre tendre, de chocolat et de chips
Jouets, rasoirs jetables
Couches, mouchoirs et essuie-tout
Tasses et miroirs
Boyaux d'arrosage, tuyaux de PVC
CD et cartable
Papier carbone et photographie



Informations

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
Tél. : 819 623-7382 ou sans frais 1 844 623-7382
Internet : www.ridl.ca